

**DECISION**  
Le 27/10/2016 sous N° RACC-07-14

**RACCORDEMENTS DES  
DISPOSITIFS DE RETENUE**

Titulaire : **TUBOSIDER SPA**

Corso Torino, 236  
14100 ASTI  
Italie

Conformément à l'arrêté du 2 mars 2009 modifié par l'arrêté du 28 août 2014 et du 3 décembre 2014, l'ASCQUER a évalué le raccordement entre les dispositifs de retenue suivants :

**3N.TU-bpl.66**  
Certificat CE n° 0497/CPR/4550

**3N.TU-Br1.79**  
Certificat CE n° 0497/CPR/4075

défini sur la fiche technique relative au produit.

Ce raccordement répond à la classe d'évaluation A « Pas d'évaluation particulière » définie dans le tableau de l'arrêté modificatif du 28 août 2014.

Ce raccordement ne nécessite pas de pièce spécifique.

**L'ASCQUER atteste la conformité du raccordement à l'arrêté du 2 mars 2009 modifié le 28 août 2014 et le 3 décembre 2014.**

**La présente décision doit obligatoirement être accompagnée de la fiche technique N° RACC-07-14 du 13/10/2016.**

Pour l'ASCQUER  
Le Délégué Général  
Gérard DECHAUMET



## FICHE TECHNIQUE

### Raccordement de dispositifs de retenue

Edition du 13/10/2016

Etablie en application de l'Annexe Technique « Raccordements et extrémités de files performantes des dispositifs de retenue » révision 3.

Admission numéro : **RACC-07-14**

#### Société titulaire

**TUBOSIDER SPA**  
Corso Torino, 236  
14100 ASTI  
Italie

#### Dispositifs Raccordés

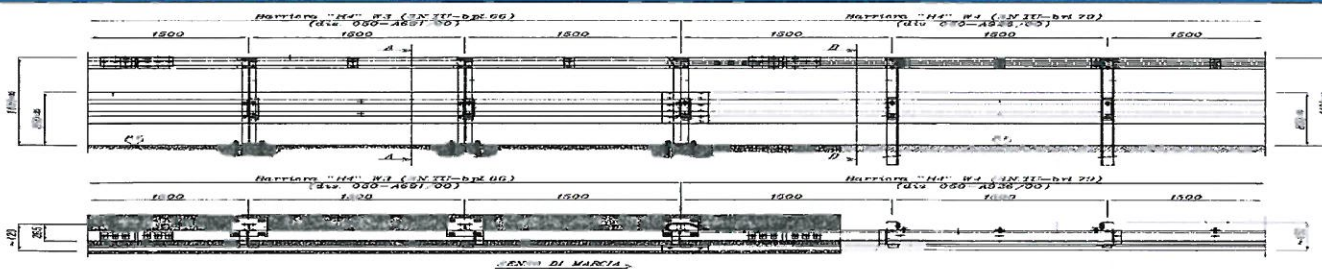
**3N.TU-bpl.66**  
TUBOSIDER S.p.A.  
Barrière de sécurité simple file d'entraxe 1,5 mètre  
Certificat CE n° 0497/CPR/4550

**3N.TU-Brl.79**  
TUBOSIDER S.p.A.  
Barrière de sécurité simple file d'entraxe 1,5 mètre  
Certificat CE n° 0497/CPR/4075

#### Description du raccordement

Raccordement : **TR7966**  
Pas de pièce spécifique  
Pas d'évaluation particulière

#### Plan d'ensemble et nomenclature



#### Performance du raccordement

Niveau de retenue :

**H4b**

#### Marquage

SANS OBJET

#### Visas

Fiche établie par l'ASCQUER

*[Signature]*  
Le 27/10/16. G. DECHAUMET

Le fabricant (nom et visa)

*[Signature]*  
Daniel FRANCESCONI  
Le Président

La présente fiche technique délivrée par l'ASCQUER n'est pas utilisable seule. Elle doit être obligatoirement accompagnée de l'attestation de droit d'usage en cours de validité.